

PROTCOLE SANITAIRE
APPLICABLE AU PONEY CLUB DES 5 ARPENTS
A PARTIR DU 28 NOVEMBRE 2020

CONSIGNES SANITAIRES :

- **Je respecte l'ensemble des gestes barrières.**
- J'arrive en tenue d'équitation propre, lavée à 60° après chaque usage.
- Pour les enfants dès 6 ans et les adultes, **le port du masque est obligatoire** dans l'enceinte du club, notamment pendant le pansage et les soins et vivement conseillé pendant la pratique équestre.
- Je prévois ma propre bouteille d'eau.
- **Je me lave les mains en entrant et en sortant du club** et à chaque fois que nécessaire.
- Si possible, j'utilise mon matériel personnel (brosses, tapis...)
- Je suis les consignes de l'enseignant.
- **Je respecte la distance physique de 2m minimum en toutes circonstances.**
- Je ne partage pas mon matériel, je ne caresse pas les autres poneys et chevaux.
- Je repars dès la fin de la séance ; mes parents sont à l'heure pour me récupérer.
- J'explique à mon enfant comment va se passer sa séance et quelles consignes il doit appliquer.
- **Si je présente des symptômes de COVID-19, si ma fièvre est supérieure à 38° ou si j'ai été en contact avec un malade, je ne viens pas aux écuries pendant 7 jours au minimum et j'en préviens immédiatement la dirigeante du Poney Club.**
- Si un cas Covid est confirmé au sein de mon foyer familial, je dois prévenir sans délai la dirigeante du Poney Club.
- Je suis invité à télécharger l'application TousAntiCovid et à l'activer à mon arrivée aux écuries.

PRECAUTIONS MISES EN PLACE :

- Préparation des poneys au maximum en extérieur. L'entrée dans les bâtiments doit être si possible évitée. La sellerie / salle de club ne peut accueillir que 4 personnes simultanément.
- Désinfection du matériel utilisé après chaque usage.
- Fermeture du secrétariat. Les règlements éventuels doivent se faire par virement en accord avec la directrice.
- Tenue d'un registre nominatif avec les horaires de présence.
- Nomination d'un référent Covid : Anne-Sophie RIGUET.